



«Diari» di Camillo Benso di Cavour

samedi, 5 octobre 1833

Le marquis de Dreux-Brézé a dîné au Bocage. Dans la soirée nous avons beaucoup causé ensemble, surtout des affaires du Piémont. Il paraît les juger de la même manière que tous les esprits généreux et éclairés. Son indignation a été au comble quand je lui ai dit que les Carlistes fixés momentanément à Turin avaient manifesté les sentiments les plus violents à l'égard des accusés du complot, et poussé le ministre aux mesures atroces qui ont été prises. J'ai trouvé Mr de Brézé infiniment plus raisonnable dans le salon du Bocage qu'à la Chambre des Pairs. Toutes ses idées sont de son siècle, toutes ses sympathies sont pour la liberté, le progrès des lumières et l'avancement de la civilisation. Quel dommage que sa position personnelle le lie forcément à un parti qui n'ayant plus aucune force dans lui-même, est obligé d'emprunter hypocritement ce que les doctrines de ses adversaires ont de faux, de dangereux et d'exagéré. Mr de Brézé, fait pour coopérer puissamment au progrès régulier des idées libérales, en est réduit à prêter la main aux principes anarchiques pour conserver à son légitimisme d'obligation une position quelconque dans le monde politique. Si Henri V mourrait, ce serait une des plus précieuses acquisitions que ferait la bonne cause.

Ma tante Victoire a déclaré à De la Rive qu'elle n'irait pas cet hiver à Paris. Quelle obstination! quel aveuglement! car enfin, le choléra n'est qu'un mauvais prétexte, un prétexte ridicule, pour ne pas retourner dans le faubourg Saint-Germain et le voir dépouillé de sa puissance. Malheur à celui qui dans un temps de troubles et d'orages s'est mis dans une fausse position, s'il n'a pas les moyens ou le courage de s'en tirer, tous les jours il s'engage dans un état moins satisfaisant. Mme de Tonnerre à Turin l'hiver 1832, c'était assez simple; l'hiver 1833, cela



commençait à devenir inconvenant; toute personne de cœur se demandait comment on pouvait délicatement lorsque l'on avait prêté un serment, et que l'on consentait à recevoir 12.000 frs. par an, ne remplir aucune des fonctions législatives auxquelles on est tenu, et au lieu de cela, faire à la cour d'une puissance hostile de l'opposition, et encore d'une manière plus haineuse qu'élevée et généreuse. Mais après cela que dira-t-on lorsque l'on reverra Mme de Tonnerre revenir passer un troisième hiver à Turin, après avoir annoncé son intention formelle de retourner à Paris remplir ses devoirs, et cela motivé sur une crainte puérile de quelques cas de choléra dans les hôpitaux de Paris? Tout ce qui a quelque justesse dans l'esprit et quelque élévation dans l'âme, ne jugeront [sic] que d'une manière une conduite aussi inexcusable.